

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL « TRAVAUX PUBLICS »
SESSION 2001**

**NOTE AUX CENTRES D'EXAMEN
1 ou 3 candidat(s)**

Sous-épreuve B3-U32 : Implantation et contrôle

- Cette sous-épreuve se déroule en trois temps :

1 - le candidat passe la première partie de la sous-épreuve qui est un travail écrit se déroulant en salle. A l'issue de cette épreuve la composition du candidat est récupérée.

2 - le candidat passe la deuxième partie de la sous-épreuve qui est une activité relevant de la topographie. Le corrigé du travail qu'il a réalisé en salle lui est fourni avant d'aller sur le terrain. L'évaluation s'effectue tout au long de l'épreuve conformément à la grille fournie avec le sujet et qui précise les critères d'appréciation et les indicateurs de réussite à utiliser.

3 - Le candidat passe la troisième partie de la sous-épreuve qui est une activité relevant du laboratoire. Parmi les 6 sujets adressés 2 devront être mis en place pour permettre le tirage au sort par le candidat. *(Vous voudrez bien me faire connaître les sujets qui seront mis en place par votre établissement)*. L'évaluation s'effectue tout au long de l'épreuve conformément à la grille fournie avec le sujet et qui précise les critères d'appréciation et les indicateurs de réussite à utiliser.

- La note finale est obtenue par addition des points attribués à chaque partie, ramenée à 20 et arrondie conformément à la réglementation en vigueur.

- La durée des différentes parties est précisée dans le dossier de préparation de l'épreuve

Sous-épreuve C3-U33 : Réalisation et contrôle

- Le sujet de cette sous-épreuve prévoit la mise en œuvre de **deux modules** rattachés à la réalisation d'une partie d'ouvrage. Chaque module à une durée de 4 heures et la sous-épreuve dure 8 heures .

- L'évaluation s'effectue pour partie au cours de l'épreuve et pour partie à l'issue de celle-ci conformément à la grille fournie avec le sujet et qui précise les critères d'appréciation et les indicateurs de réussite à utiliser.